

Régis le 13/12/2015  
m non-pré  
le CE

Monsieur le Commissaire enquêteur  
sur l'aménagement du secteur des zattes littoral Grande Ravine  
Mairie de Trois-Bassins  
2 Rue du Général de Gaulle 97426 Les Trois-Bassins  
et

Monsieur le Maire de la commune de Trois-Bassins

À Trois-Bassins, le 12 décembre 2025

**Objet : Opposition à l'aménagement d'une zone mixte d'habitation sur des secteurs partiellement non inscrits au PLU**

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous adresser ce courrier en tant que résident et citoyen concerné par le projet d'aménagement d'une zone mixte d'habitation, projet qui prévoit l'urbanisation d'un secteur s'étendant à la fois sur une zone constructible et sur une zone à construire qui n'est, à ce jour, pas inscrite au Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Je souhaite exprimer mon opposition à ce projet pour plusieurs raisons majeures, lesquelles me paraissent de nature à porter atteinte à la qualité de vie des habitants, à la sécurité des personnes et des biens, ainsi qu'à l'environnement et à l'identité du quartier concerné.

**1. Un projet manifestement trop ambitieux et inadapté au contexte local**

Le projet présenté apparaît disproportionné au regard de la taille et des caractéristiques actuelles du secteur. L'urbanisation projetée ne tient pas compte de la réalité d'un quartier qui ne compte qu'environ 100 habitants et dont le caractère résidentiel et rural serait profondément modifié. Une telle densification risquerait de rompre l'équilibre existant et d'entraîner une urbanisation excessive, sans rapport avec les capacités d'accueil et les besoins réels de la commune.

**2. Un impact environnemental significatif**

L'extension de l'urbanisation sur des espaces aujourd'hui naturels ou agricoles entraînerait une artificialisation accrue des sols, une perte de biodiversité et une dégradation durable des paysages. L'absence de garanties suffisantes quant à la préservation de l'environnement et à la prise en compte des équilibres écologiques locaux soulève de sérieuses inquiétudes.

**3. Insuffisance des réseaux d'eaux pluviales, d'eaux usées et d'eau potable**

Les réseaux existants d'eaux pluviales et d'eaux usées apparaissent largement insuffisants pour supporter l'arrivée de nouvelles constructions. En cas de fortes pluies, le risque de saturation, de débordements et de dysfonctionnements est réel.

Par ailleurs, le réseau d'alimentation en eau potable nécessite d'ores et déjà un renforcement, notamment pour garantir une pression suffisante pour les habitations situées en hauteur. Le projet, tel qu'il est conçu, ne semble pas apporter de réponses adaptées à ces problématiques techniques majeures.

**4. Risques accrus de ruissellement et de coulées de boue liés à l'épierrement des zones agricoles en amont**

Il convient d'attirer tout particulièrement votre attention sur l'épierrement de la zone agricole située

en amont du secteur concerné. Lors de fortes pluies ou d'épisodes cycloniques, cet éperrement provoque déjà des écoulements importants d'eaux chargées et de boue, qui dévalent vers les habitations situées en aval, causant des nuisances récurrentes et des risques pour les biens et les personnes.

Dans ce contexte, le comblement des dents creuses par de nouvelles constructions supprimerait des zones naturelles d'absorption et d'expansion des eaux. Une telle artificialisation des sols risquerait d'aggraver les phénomènes de ruissellement et de provoquer des déferlements incontrôlés et arbitraires de coulées d'eau et de boue, augmentant fortement les risques d'inondation et de dégradation des habitations existantes et futures.

### **5. Problèmes de circulation et absence de solutions de stationnement**

Le projet ne prévoit pas de réponses satisfaisantes à l'augmentation prévisible du flux de circulation. Les voies existantes, déjà étroites et limitées, ne sont pas dimensionnées pour absorber un trafic supplémentaire.

De plus, l'absence de parkings dédiés entraînerait une saturation rapide de la voie publique, générant des nuisances, des conflits d'usage et des problèmes de sécurité pour les riverains.

### **6. Absence de zone tampon entre les habitations existantes et la zone agricole voisine**

Aucune zone tampon suffisante n'est prévue entre les futures constructions et la zone agricole attenante. Cette absence de transition porte atteinte à la cohérence paysagère, fragilise l'activité agricole et accentue les conflits d'usage entre espaces habités et espaces agricoles.

### **7. Insuffisance des services à la personne, des commerces de proximité et du maillage territorial**

Le projet ne tient pas compte de l'insuffisance actuelle des services à la personne, des commerces de proximité et des équipements nécessaires à l'accueil de nouveaux habitants. Par ailleurs, le manque de maillage et de liaisons cohérentes entre les différentes zones du littoral sec accentue le caractère isolé et déséquilibré de cette opération d'aménagement.

### **8. Dénaturation profonde du quartier et perte de son identité**

Enfin, ce projet entraînerait une dénaturation profonde du quartier, qui se caractérise aujourd'hui par son faible nombre d'habitants, son cadre de vie paisible et son identité rurale. L'urbanisation projetée porterait atteinte à cet équilibre et altérerait durablement la qualité de vie des résidents actuels.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, je vous demande de bien vouloir recon siderer ce projet d'aménagement et d'engager une réflexion plus mesurée, respectueuse de l'environnement, de la sécurité des habitants et des capacités réelles du territoire. Il apparaît indispensable de revoir ce projet afin qu'il soit compatible avec les principes d'un développement harmonieux et durable.

Je reste à votre disposition pour tout échange ou rencontre permettant d'aborder ces préoccupations de manière constructive.

Je vous prie d'agr éer, Monsieur le Maire et monsieur l'enquêteur public, l'expression de mes salutations distinguées.

Marie Séverine PERROT  
50 Avenue de l'usine résidence  
les coteaux du Bruniquel Appt  
10.  
97434 Saline les bains.  
[sevepsl@gmail.com](mailto:sevepsl@gmail.com)  
0692 55 11 27

pegu 6 16112.0025  
la CE

**Objet : Avis concernant le projet de construction –  
Quartier de la Grande Ravine**

Madame, Monsieur,

Je vous adresse ce courrier dans le cadre de l'enquête publique portant sur le projet de construction prévu dans le quartier de la Grande Ravine.

Mon avis est favorable au développement de logements accessibles aux familles aux revenus moyens et modestes. Il me paraît essentiel de permettre aux habitants originaires du quartier, notamment les enfants des familles de la Grande Ravine, de pouvoir rester proches de leurs proches et de grandir dans l'environnement qui les a vus évoluer.

Pour ma part, je suis profondément attachée à ce quartier, où je viens me ressourcer auprès de ma famille, ou ma mère, Madame BAY, y a grandi. Aujourd'hui, en tant que maman célibataire de deux enfants, j'aimerais également pouvoir me rapprocher de ma famille et offrir à mes enfants la possibilité de grandir dans le quartier où j'ai passé une grande partie de mon enfance.

C'est pourquoi je souhaite exprimer mon soutien à la création de logements sociaux ou intermédiaires, réellement accessibles aux familles locales. Il est important que ce projet ne conduise pas à la création d'un quartier résidentiel devenu inabordable pour les habitants du secteur, comme c'est le cas dans d'autres zones telles que Saint Gilles les Bains.

Je vous remercie de prendre en considération cet avis dans le cadre de l'étude du projet.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Marie Séverine PERROT



*le 16/12/2025*

**(aucun objet)**

1 message

Lambert Dijoux <djx.lambert@gmail.com>  
À : Lambert Dijoux <djx.lambert@gmail.com>

16 décembre 2025 à 07:08

Mr Dijoux bonsoir  
Excuse du retard j'espère que mon message sera diffusé  
Je ne suis pas contre le projet  
Mais je veux qu'il y a plus de maison en location vente  
Et je n'aimerais pas que le quartier devient comme st Gilles et non plus comme Faya de St André  
Bonne soirée à vous

Mme Bay Rolande

# Enquête publique de l'aménagement des Zattes

Rec 6 13/12/2025  
en cours  
LCC 12/

Monsieur le commissaire enquêteur,

Objet :

Opposition au projet d'aménagement du secteur des Zattes

Les riverains comprennent parfaitement l'importance de construire de nouveaux logements, surtout dans un territoire comme la Réunion, où la densification devient inévitable. Cependant, cette construction ne peut pas se faire à n'importe quel prix !

Dans un contexte où les cyclones sont annoncés comme de plus en plus violents en raison du changement climatique, il est essentiel de garantir un minimum de sécurité. On ne peut pas doubler la capacité d'une zone d'habitation, sans étude approfondie des risques naturels et sans prendre en compte l'impact potentiel sur les habitants déjà installés.

Malgré les nouveaux aménagements réalisés au niveau de la ravine (radier chemin Cactus) lors du dernier cyclone, plusieurs maisons du secteur ont été envahies par des coulées de boues. Cette situation démontre que la zone est particulièrement vulnérable aux phénomènes de ruissellement et de glissements, notamment en raison :

- de la très forte pente en amont des constructions.
- des terrains agricoles (crées en 2022) qui ont été défrichés et **dépierrés**. Ils ont perdu leur capacité de rétention d'eau.
- Lors des dernières pluies du mois de décembre les bouches d'égouts étaient bouchées et la route principale était inondée au niveau de la rue des cactus.
- La biodiversité locale est déjà fragilisée par l'urbanisation excessive de la zone.

De plus, des problématiques actuelles de **stationnement anarchique** (véhicules garés sur les trottoirs et sur les routes) et des **nuisances sonores** (soirées anarchiques sur le terrain plateau noir, utilisé comme salle des fêtes) sont déjà rencontrées dans le quartier.

La création du lotissement entraînera un **doublement de la population du secteur**, ce qui risque d'aggraver les choses.

## Conclusion

Le projet, dans son état actuel, est **surdimensionné** par rapport aux capacités naturelles, techniques et urbaines du secteur. Une réduction de son ampleur ou une profonde révision du plan d'aménagement apparaît indispensable pour garantir la sécurité, la qualité de vie et la cohérence urbanistique du quartier.

Une riveraine mécontente

*Reçu directement  
le 05/12/2025*

Carole Collet épouse Chouteau  
8, rue des Fourmis  
17220 Ste-Soulle  
Tél : 07.71.01.29.19  
Email : [reunioncarole@hotmail.fr](mailto:reunioncarole@hotmail.fr)

A Ste-Soulle le 05/12/2025

A  
Monsieur le Commissaire Enquêteur  
Dans le cadre de l'enquête publique relative au PLU 2025  
Mairie de Trois-Bassins  
2 rue du Général de Gaulle  
97426 Les Trois Bassins

Objet : Demande de déclassement de ma parcelle agricole en zone constructible  
Parcelle cadastrée AI n°182

Je soussignée Carole Collet épouse Chouteau, propriétaire de la parcelle cadastrée AI n° 182, d'une superficie de 1601 mètre carré, située rue François de Mahy sur le territoire de la commune de Trois-Bassins, souhaite solliciter son déclassement de zone agricole vers une zone constructible dans le cadre de la révision du Plan local d'Urbanisme (PLU) 2025.

Par ailleurs, la parcelle se trouve dans un secteur où le caractère agricole c'est considérablement réduit. La présence immédiate d'habitation attenante ainsi que la proximité de la zone artisanale du Bras de Montvert traduisent une évolution du quartier vers une vocation plus diversifiée et urbanisée. La parcelle s'inscrit en continuité du tissu bâti existant, sans rupture paysagère ni incohérence d'aménagement. Le reclassement demandé renforcerait ainsi la cohérence urbanistique du secteur tout en évitant l'étalement urbain dispersé.

Le terrain bénéficie d'une accessibilité directe par la voie publique et se situe à proximité des réseaux (eau et électricité), ce qui permettrait son intégration dans une urbanisation maîtrisée sans nécessiter d'extension.

Consciente des enjeux liés à la préservation des espaces agricoles et à l'équilibre du territoire, je sollicite toutefois la prise en compte de la situation spécifique de cette parcelle, dont le maintien en zone agricole ne se justifie plus au regard de son environnement immédiat et de son absence d'usage agricole effectif.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous adresse, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes salutations distinguées.

Mme Collet  
épouse Chouteau  
Carole

*Recu le 30/12/2025  
Le CE*

## PÉTITION DES HABITANTS DU QUARTIER DE TOIS BASSINS LITTORAL

### Concernant l'enquête publique – Secteur des Zattes (Trois-Bassins)

À l'attention de :

- Monsieur le Commissaire enquêteur
- Monsieur le Maire de Trois-Bassins
- Madame / Monsieur l'Adjoint(e) à l'Urbanisme
- Direction de l'Aménagement et du Développement Durable

Objet : Opposition au projet de mise en compatibilité du PLU visant l'aménagement du secteur des Zattes  
Nous, habitants du quartier et riverains du secteur concerné, exprimons notre opposition au projet de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) destiné à permettre la réalisation d'une opération de logements mixtes dans le secteur des Zattes, sur la commune de Trois-Bassins.

Cette modification du PLU suscite une forte inquiétude dans le quartier pour plusieurs raisons détaillées ci-dessous.

#### 1. Une dégradation irréversible du paysage et des espaces naturels

Le secteur des Zattes constitue un espace végétal essentiel pour les habitants. Le projet entraînerait :

- la défiguration du paysage,
- la destruction d'espaces naturels et de biodiversité,
- l'artificialisation importante des sols.

Ces transformations vont à l'encontre de la préservation environnementale du quartier.

#### 2. Des infrastructures incapables de supporter un tel aménagement

Le quartier ne dispose pas des capacités nécessaires pour supporter une augmentation importante de la population. Les habitants soulignent :

- des routes saturées, étroites et inadaptées,
- un réseau d'alimentation en eau fragile,
- un système d'évacuation des eaux usées insuffisant.

Un tel projet dégraderait durablement la qualité de vie et les conditions de sécurité.

#### 3. Une absence totale de concertation avec les habitants

Aucune réunion, consultation ou échange formel n'a été proposé aux habitants. Cette absence de concertation provoque un sentiment d'exclusion et de non-respect, les riverains découvrant un projet avancé sans y avoir été associés.

#### 4. Risques de modifications futures du PLU non explicités

À la lecture du dossier d'enquête, les habitants craignent :

- des déclassifications ultérieures de parcelles agricoles ou naturelles,
- l'ouverture à d'autres projets immobiliers non annoncés,
- un effet domino sur l'ensemble du secteur.

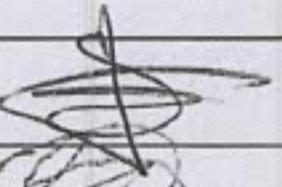
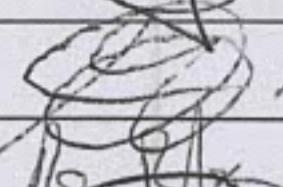
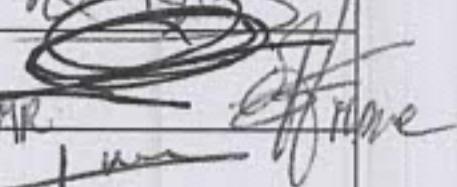
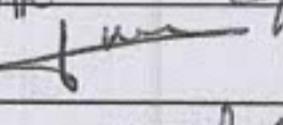
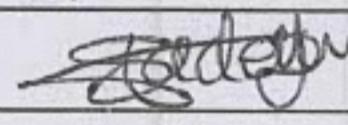
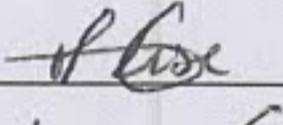
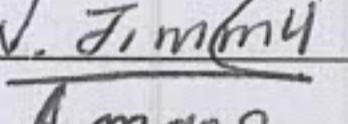
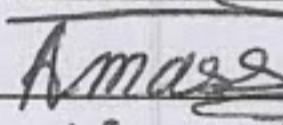
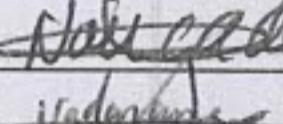
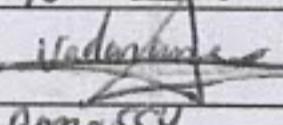
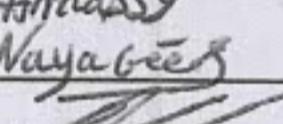
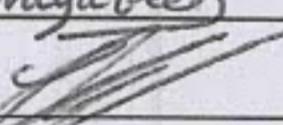
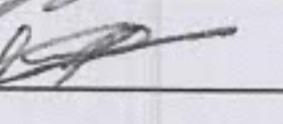
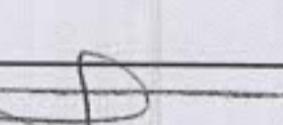
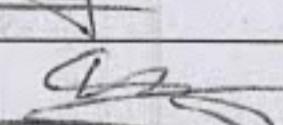
Le manque de transparence renforce l'opposition au projet.

#### 5. Notre demande

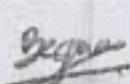
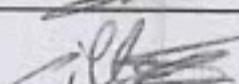
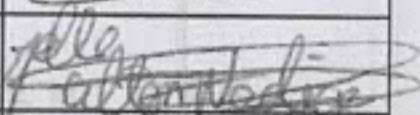
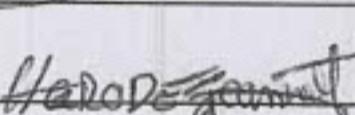
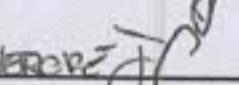
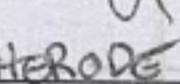
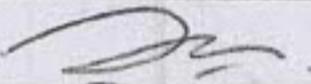
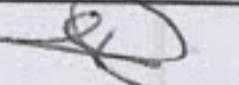
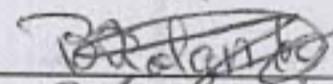
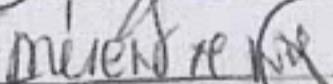
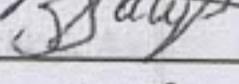
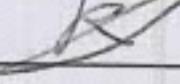
Nous demandons l'arrêt immédiat du projet de mise en compatibilité du PLU concernant le secteur des Zattes.

Nous demandons également que toute future réflexion urbanistique fasse l'objet d'une concertation réelle avec les habitants et que l'intégrité des espaces naturels et agricoles soit garantie.

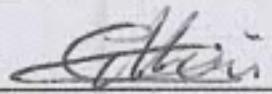
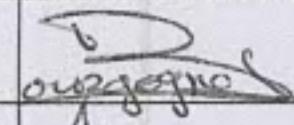
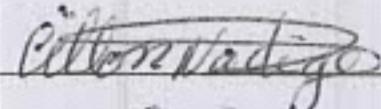
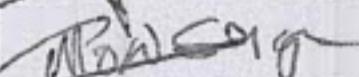
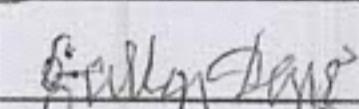
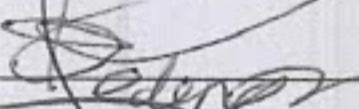
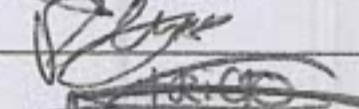
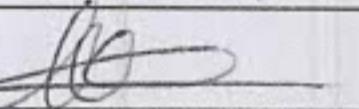
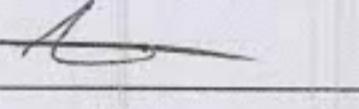
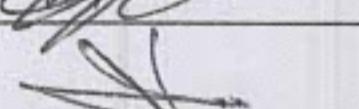
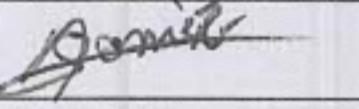
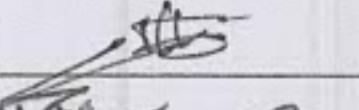
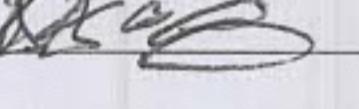
## 6. Signataires

NOM/PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE
FATU Sully	2 Allée des frangipaniers	
MARTIN Olivier	21 Allée des Bananiers	
M <sup>r</sup> et M <sup>me</sup> DE BLASI	23 allée des bananiers	
M <sup>r</sup> et M <sup>me</sup> LEPRIER	1 Allée des GRENADIERS	
BORISTHENE J-Luc	1 allée de Bananiers	
Sadeyan Angele	1 allée des Bananiers	
AMASSY M. Lise	2 Allée des Bananiers	
Vaity Jimmy	400 chemin cactus	
AMASSY René Paul	8 Allée des Bananiers	
NARABOU Stelline	8 Allée des Bananiers	
AMASSY Nadarane	13 Allée des Bananiers	
AMASSY Nayagee	13 Allée des Bananiers	
Vandenbembe Senemy	15 Allée des bananiers	
Pixox angelica	15 Allée des bananiers	
DOLDOURIAN Jin	17 Allée des bananiers	
Bousquet Mariana	17 Allée des Bananiers	
LEMIGNE Alis	19 Allée des Bananiers	
SICARD Emmanuelle	11A allée des bananiers	
SICARD Alexandre	11A allée des bananiers	

## 6. Signataires

NOM/PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE
Persee - cillon bricole	14 allée des bananiers	
Persee cédric	14 allée des bananiers	
Béjue Aishuryaya	14 allée des bananiers	
GILION Steffy	71 Rue des cactus	
GILION Nadège	71 Rue des cactus	
GILION Derrick	71 Rue des cactus	
FATN Alexandre	Rue des frangipaniers	
PFOOT David	Rue des frangipaniers	
HERODE Jeanette	6 allée des frangipaniers	
HERODE Johanie	6 allée des frangipaniers	
HERODE MARÈla	6 allée des frangipaniers	
BONISTAKI Sophie	1 allée des bananiers	
BAY Julie	53 chemin des cactus	
PENOIT N. Severine	80 Avenue de l'usine	
BAY Roland	53 chemin des cactus	
AMASSY Marie Josée	6, Allée des Bananiers Grenier Renneplante 1 Allée des Sapotiers	
BANOR Gladys	Rue des cactus	
BALENTON RAPHAEL	Rue des cactus	
CENTON RAISAA	Rue des cactus	

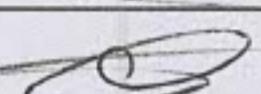
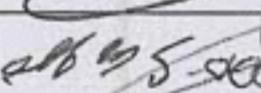
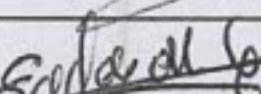
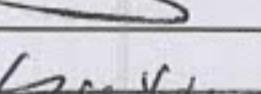
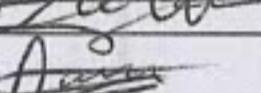
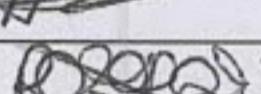
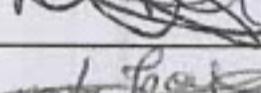
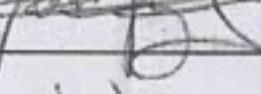
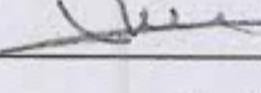
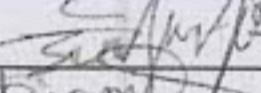
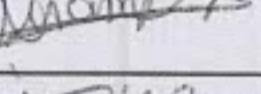
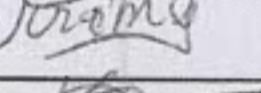
## 6. Signataires

NOM/PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE
GILKINNE Stéphane	82 che des cactus	
Bouygues Sylvie	78 chemin des cactus	
Gontchar Emmanuel	72 chemin des cactus	
Gillon Nadège	71 Rue des cactus	
AGLAOR Remy	Impasse Marteau	
CILLON Serge	71, Rue des cactus	
GILLON Denise	71, Rue des cactus	
ATRIGO Grégoire	3 allée des Sapotis	
ATRIGO Dany	5 Allée des Sapotis	
ATRIGO Gabrielle	3 allées des Sapotis	
ATRIGO Jeremy	3 allées des Sapotis	
NICLIN Wendy	58 chemin des cactus	
CILLON Marianne	3 allées des Sapotis	
CENTON Marilad	66 chemin des cactus	
CILLON DR. NO	67 Rue des cactus	
ANARASSY Stéphane	65c chemin des cactus	
NARSAMAN J. François	13 Impasse Savane	
SAMELOR Olivier	18 Impasse Savane	
CILLON Joseph	3 ALLEES DES SAPOTIS	
DU Plessis Jean	69 che des cactus	

## 4. Signataires

NOM/PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE
AMASSY René Claude	Grande Raving 40 rue Partes	
MICHEL REGIS	46 ch. Cactus	
ANASSY JONATHAN	6, allée des Bananiers	
ANASSY Paul Palmer	40 chemin des cactus	
LHIEU HARRA	9101 ch. Scopats	
CUEFF Gildas	11B chemin des Zalts	
THENDOR CAROLE	51 chemin Bellevue	
HERROSE Gaëlle	55 Chemin des Cactus	
GILBOIRE ROMAIN	72A Chemin des Cactus	
D'IGOUX VICTORIA	72A Chemin des Cactus	
GILBOIRE Christin	Rue des cactus	
ILLIAUD ERIC	59 - Chemin des CACTUS.	
AMASSY M. Lise	02 Allée des Bananiers	
BAY Julie	53 chemin des cactus	
BAY Françoise	62 chemin des cactus.	F. B.
SADEYEN Angèle	1 Allée Bananier	
AMASSY H. Yoléé	6,Allée des Bananiers	
CENTON Nadia	20 Rue des Brûgeliers Rén 51 Lou	
ANASSY SONATHAN	6, allée des Bananiers	
IN	IN	
ZABEGIAN Fred	58A ch des Cactus	

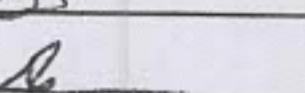
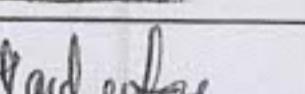
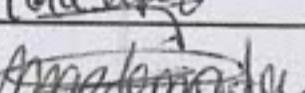
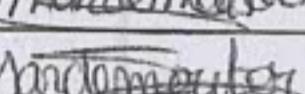
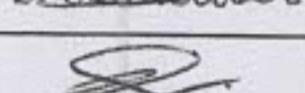
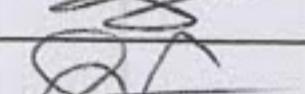
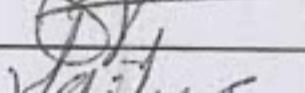
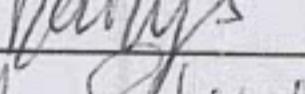
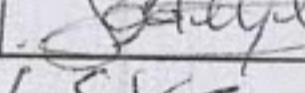
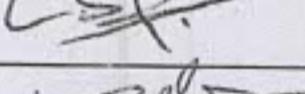
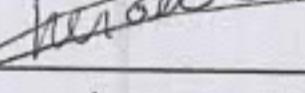
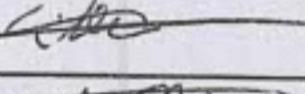
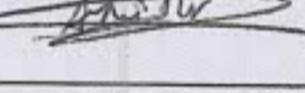
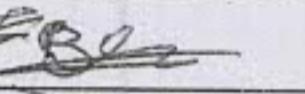
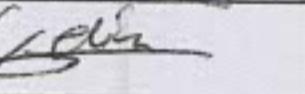
## 6. Signataires

NOM/PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE
BICLAIRE David	67 chemin des cactus	
RAYET Jean-Baptiste	67 chemin des cactus	
PAGNIER ARISTE Florence Sadey	48 chemin des cactus	
Sadey	46 chemin des cactus	
CARRETIERE	47 Rue de cœdées	
Sadey Geneviève	116 chemin des cactus	
Sadey Anaïs	116 chemin des cactus	
RODROU Julien	3 impasse des pailles en queue	
Gondin Prantik	3 Allée des Bénédictins	
BORISSTHENE I-Luc	10 allée de Bonneveine	
VATY	29 A/H BANAV	
Bonmalaiséddy	7 allée des palmiers	
VIRAMA Patricia	76 chemin des cactus	
VIRAMA Resurre	76 chemin des cactus	
Borissthene	sophie	
Citron Hug	3 allées sapotiers	
SAUVIGNET Hadrik	9 impasse Sevane	
CHOURAGUI J	9 impasse Sevane	

## 6. Signataires

NOM/PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE
GRONDIN Jocelyne	18 chemin cactus	<u>Grondin Jocelyne</u>
VIRAMA Rosalie	76 chemin cactus	<u>Virama</u>
VIRAMA Daniella	76 chemin des Cactus	<u>Mme Virama</u>
Jean DIT GAUTIER Patrick	6 ch. des Jujubes	<u>Patrick</u>
Jean DIT GAUTIER Christine	6 chênes Jujubes	<u>Christine</u>
HERCÉOUI Jeanette	55 chemin des Cactus	<u>Herceau</u>
SADEYEN Yanniane	4 <sup>e</sup> Allée des Sopotis	<u>Sadeyen</u>
VAUDIN Adeline	521 chemin des Cactus	<u>A. Vaudin</u>
MASDAMNOU Rousm	524 chemin des Cactus	<u>Masdamnou</u>
CILLON Alain	N 01 Allée des Sopotis	<u>Alain Cillon</u>
CONSTANT DAVID	56 Chemin des cactus	<u>Constant David</u>
CONSTANT NAÏK	91 chemin des cactus	<u>Constant Naïk</u>
Sadeyen Loïc	46 chemin des cactus	<u>Sadeyen</u>
CILLON Ludovic	71 Rue des cactus	<u>Ludovic Cillon</u>
CILLON Sébastien	69 Rue des cactus	<u>Sébastien Cillon</u>
THEVOR Stephen	26 chemin Bellevue	<u>Thevor</u>
FONTAINE Sol	68 CHEMIN DES CACTUS	<u>Sol Fontaine</u>
GASTIN Jeannine	82 chemin des cactus	<u>Gastin</u>
GRIMAUD Anne-Marie	66 chemin des cactus	<u>Grimaud</u>
CILLON Brice	67 chemin des cactus	<u>Brice Cillon</u>

## 6. Signataires

NOM/PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE
SANDREYEN AURELIEN	7 allée des papotis 97426 TROIS BASSINS	
CONSTANT MATHEO	59 chemin des cactus 97426 TROIS BASSINS	
Constant Georges Mour	91 chemin des cactus	
Constant Bois	59 chemin des cactus	
Mardemonton Joseph	56 chemin des Cactus	
Mardemonton Guinzielle	56 B Chemin des Cactus	
Mardemonton Estéphanie	56 chemin des Cactus	
Carre Lucas	46 ch des cactus	
SADEYEU fred	58 A ch de Cactus	
SADEYEU Raïlys	58 A ch des Cactus	
SADEYEU II. Anhemette	52 ch des Cactus	
Sadeg Lucas	48 ch des cactus	
HBRODE Ryan	62 ch des cactus	
cillon maurice	59 chemin cactus	
CONSTANT ANITA	59 chemin des cactus	
BAY Sonié	62 chemin des cactus	
Domitin Jules	63 chemin des Cactus	
Domitin Kevin	62 chemin des Cactus	
Mandemonton Noézail	56 chemin de cactus	

## 6. Signataires